

DEC26013DAJ

Décision du 22 janvier 2026 portant nomination de M. Matthieu REYMOND en qualité de Chef de département adjoint du Département BAP

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 23 septembre 2025 portant nomination de M. Norbert ROLLAND en qualité de Chef du Département BAP pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2025,

Décide :

Article unique.

A compter du 1^{er} février 2026, M. Matthieu REYMOND, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé Chef de département adjoint du Département BAP pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 janvier 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

